



SETTIMANALE CORSU
 SETTIMANALE CORSU
 SETTIMANALE CORSU
 D'INFORMAZIONE
 D'INFORMAZIONE



PHIL GUISEPPI

Chansons d'automne

GRAND ANGLE

*Pascal Ottavi,
pà una sucetà
bislingua*



Photo MPB

MÉDIAS

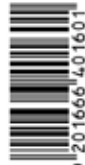
*Télépaese
dopu
10 anni*



Photo CG

1,60€

SEMAINE CORSE P3 • FUSINA P23 • AGENDA P26



S E M P R ' À F I A N C ' À V O I

14[#] FISTIVALI INTERNAZIUNALI *Ajacciu Corsica suttana* DI **BD**



AJACCIO

u25u26u27
DI NUVEMBRI
DI 2016

PALAIS DES CONGRÈS



HUMEUR Hakuna matata?*

Nous y sommes. Enfin ou hélas ! Lenormand l'a chanté, Donald Trump, sans peut-être l'avoir vraiment rêvé, l'est devenu. Mini a perdu. Donald est devenu le 45^e président des États Unis d'Amérique. D'un côté, il y a tous ceux qui atterrés ne comprennent pas comment un populiste, xénophobe gynophobe antisémite et véritable caricature de ce qui est le plus exécutable dans la politique, a pu accéder à la fonction suprême de Maître du monde.

De l'autre, il y a ceux qui crient victoire en arborant le principe du choix démocratique d'un peuple américain déçu et qui rêve d'un nouvel avenir avec Trump, le Robin des bois milliardaire censé représenter tous les oubliés d'un système politique malade depuis plus de 30 ans et si bien incarné par Hillary Clinton.

Et puis, il y les autres, donneurs de leçons qui expliquent pourquoi Donald a gagné après nous avoir abreuvé de sondages annonçant la victoire d'une présidente. À l'instar de ces sondeurs qui osent annoncer qu'ils sont victimes de leurs sondés, menteurs lâches, parce qu'ils n'ont pas dévoilé leur vote. Gageons qu'ils ont aussi sonné le glas de cette dictature sondagière.

Bref, ce qui vient de se passer aux USA est un choix démocratique ou presque lorsque le vote des grands électeurs ne correspond pas du tout au vote réel du peuple américain et que l'abstention de 45,80 % a certainement fait la différence. Une abstention qui devrait nous alerter quant aux prochaines élections en France. Va-t-on enfin se poser les vraies questions qui dépassent le cas américain : Comment et pourquoi en sont-ils arrivés à ce choix disneyien ? Et surtout comment convaincre voisins, proches, amis à se rendre aux urnes pour éviter que le loup français - qui exulte - devienne un autre Trump dans ce pays inconnu par ce dernier et dont les lumières s'éteignent les unes après les autres ? ■ dominique.pietri@yahoo.fr



Da Roland FRIAS

À MODU NOSTRU
À MODU NOSTRU

Poca trumpulata

Asso vittoria hà avuto l'effettu d'un veru terramottu ind'a vita pulitica internaziunale. A saperà Hillary... A scuzzulata hè stata tremenda. Si sò torna sbagliati l'istituti di sundami è i spezialisti i più fini. Dopu à a surpresa di u Brexit, u successu di u republicanu Donald Trump à l'elezzione presidenziale di i Stati Uniti hè vistu oramai cum'è un segnu novu, mandatu da i detti «smenticati di a mundializzazione» à i suprani, in particolare contr'à l'accordi cuntestati di u liberu scambiu. In quantu à sta tematica, longu à a campagna, u discursu di Trump hè statu, d'altronde, assai duru. Tandù, e popolazione ch'un ne ponu più di e chjuresse d'industrie è di l'altre debulezze ecunomiche, si sò sentute propiu cuncernate. Cù l'avvicinanza d'elezzione impurtante in Francia è in Alemagna, è per fà fronte à a crescita di u righjettu di st'accordi negoziati à spessu in l'upacità è u secretu, Parigi hà indirizzatu à Brussele unepoche di pruposte per rende li di più «democratichi» è «trasparenti». Per u Brexit è per Trump, ci hè un fenomenu chì hè messu in lume, quellu di u «votu piattu», difficile à esse registratu da i sundami è abbastanza putentissimu per cambià u raportu di forza previstu à l'iniziu. Corrispondenu tutt'è dui à un righjettu radicale di l'ordine stabilitu. Quasi nisunu mudellu statisticu ùn pregava fortuna à u miliardariu, eppuru ci l'hà fatta à vince quantunque ! In Francia, l'affaire face sunnià, sopr'à tuttu à Marine Le Pen chì u si disputa stu «votu piattu» cù Nicolas Sarkozy. A patrona di u FN hà difesu u Brexit è l'andatura di Trump di pettu à l'inseme di i pulitichenti francesi chì anu sustenutu à Hillary Clinton ; François Hollande in testa ! Per certi, Marine Le Pen ripresenteria avà a candidatura di l'anti-sistema, capace di fà tremà a Quinta Republica nant'à e so fundazione. Ma cumu a ghjente di u populu, l'uperaii è i disgraziati, ponu ricunnosce si in sti ricconi ? Donald Trump è Marine Le Pen spartenu bè u fattu chì u populu l'anu vistu poch'è micca. Sò luntani di e primure di quelle è quelli chì strazieghjanu ogni ghjornu per stantà u so pane o per avè un tettu. Pare chì di più in più à a ghjente li piace di campà ind'i paradossi fendu ne d'una certa manera u so paradisu... In fin' di contu, ùn serà què a trumpulata ? ■

ICN INFORMATEUR CORSE NOUVELLE

© est édité par CorsicaPress Éditions SAS
Immeuble Marevista,
12, Quai des Martyrs de la Libération,
20200 Bastia

Tél. 04 95 32 89 95 & 04 95 32 89 90

Directeur de la publication – Rédacteur en chef

• Paul Aurelli (04 95 32 89 95)

email: journal@icn-presse.corsica

Conseillers : Roland Frias (Cultura è lingua corsa),
Christian Gambotti (Diaspora et Corses de l'extérieur)

BUREAU DE BASTIA – RÉDACTION

1, Rue Miot (2^e étage), 20200 BASTIA

Tél. 04 95 32 04 40

Annonces légales – Tél. 04 95 32 89 92

BUREAU D'AJACCIO – RÉDACTION

21, Cours Napoléon, 20000 AJACCIO

Tél. 09 67 48 71 56 – 04 95 32 89 95

Annonces légales – Fax 09 70 60 12 93

Avec la collaboration de :

• Elisabeth Milleliri (informateur.corse@orange.fr)

1^{er} secrétaire de rédaction (Bastia) Pascal Muzzarelli

Secrétaire de rédaction (Ajaccio) Eric Patris

Amandine Alexandre (Londres), Batti,

Marie-France Bereni, Frédéric Bertocchini,

Roland Frias, Jacques Fusina, Marie Gambini,

Christian Gambotti (Paris), Claire Giudici, Kampà,

Jean-Toussaint Leca, Toussaint Lenziani,

Tim Leoncini, Michel Maestracci, Jacques Paoli,

Pierre Pasqualini, Marion Patris de Breuil,

Manon Perelli, Dominique Pietri, David Raynal (Paris),

partenariat avec Alta Frequenza

Comité de surveillance :

Philippe Giammari, président,

Jérôme Fabro-Aurelli, vice-président.

IMPRIMERIE AZ Diffusion 20600 Bastia

Dépôt légal Bastia CPPAP 0319 | 88773

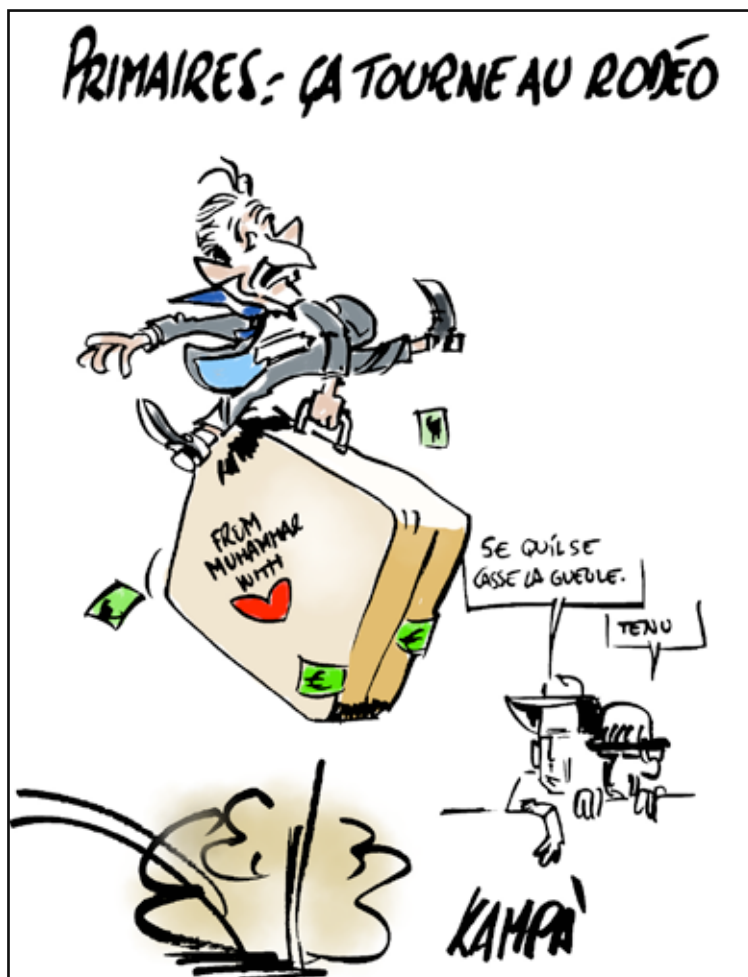
ISSN 2114 009

• Fondateur Louis Rioni

Vous vivez
en Centre-Corse,
dans le Cap,
la région de Bonifacio
ou le Sartenais,
vous avez
une bonne connaissance
de la vie publique,
culturelle, associative
et sportive
dans votre bassin de vie ?
Vous souhaitez mettre
en lumière les initiatives
qui y voient le jour ?
Vous aimez écrire et/ou
prendre des photos ?
**L'ICN recherche
des
correspondants locaux.**

Écrivez-nous :

journal@icn-presse.corsica



<https://www.facebook.com/ICN.Informateur.Corse.Nouvelle>

<https://twitter.com/ICNActu>



SOLIDARITÉ

24 heures pour la Marie-Do

Un mois après l'événement météorologique qui avait touché les journées annuelles de l'association de lutte contre le cancer sur la place Miot, la mairie d'Ajaccio met à disposition le Palatinu le 26 et 27 novembre pour un rendez-vous exceptionnel.

Ce 14 octobre restera longtemps dans les mémoires. Ce jour là, les traditionnelles journées de la Marie-Do, qui se déroulaient sur la place Miot sur Ajaccio avaient failli tourner au drame suite à un événement météorologique aussi exceptionnel qu'imprévisible. Les blessés guéris et le choc passé, l'association de lutte contre le cancer s'est aussitôt remobilisée afin de tenter de compenser les pertes de ces journées qui constituent habituellement 50% de ses recettes annuelles. «On est très motivé pour rebondir et pour tenter d'oublier le plus vite possible cet événement météorologique assez dramatique. On est à fond pour essayer de réussir cette collecte de l'année», souligne Catherine Riera, la présidente de la Marie-Do, en insistant: «Si on veut être présent auprès des malades au travers les divers dispositifs que nous avons mis en place au fil des années il faut que nous réussissions cette collecte de l'année 2016».

Tout au long du mois passé, de nombreuses initiatives ont déjà vu le jour de part et d'autres de l'île pour soutenir l'association. «On a eu vraiment un grand mouvement de solidarité qui s'est opéré avec des témoignages qui nous ont vraiment fait chaud au cœur et on en avait besoin parce que c'est vrai qu'on était un peu sonné. Il y a eu beaucoup d'initiatives spontanées qui ont permis de collecter des fonds», se réjouit la présidente.

À son tour, la mairie d'Ajaccio a décidé de se mobiliser et de mettre gracieusement la salle du Palatinu à disposition de l'association.

«Ce qui s'est passé a suscité des pertes pour cette association donc nous avons décidé de faire un élan de solidarité. La Ville d'Ajaccio veut accompagner la Marie-Do qui n'a pas pu faire ses journées sur la place Miot, donc on lui met à disposition le Palatinu pour faire en sorte que ce qui n'a pas pu être récolté en terme de dons pour la recherche et les malades puisse l'être avec ces deux journées au programme très riche, qui auront je l'espère un succès populaire plus fort encore», indique Laurent Marcangeli, le député-maire de la ville. «Le partenariat avec la mairie d'Ajaccio nous fait vraiment chaud au cœur parce que la mise à disposition du Palatinu va nous permettre d'organiser 24 heures de solidarité à travers différentes animations qui nous permettront on l'espère de compenser une partie de cette perte», sourit quant à elle Catherine Riera avant de dévoiler une partie du programme de ces 24 heures de la Solidarité: «Nous commencerons le samedi 26 avec un apéritif musical puis un grand concert avec Patrick Fiori, Jenifer, et des artistes qui ont participé à l'album Mezu Mezu: Christophe Mondoloni, Francine Massiani, Jean-Charles Papi et les Chjami Aghjalesi. Et le dimanche toute la journée nous reprendrons à peu près le programme habituel qui était prévu le 16 octobre, c'est-à-dire la marche et les courses de la solidarité dans les vignobles du Comte Peraldi, l'arrivée du semi-marathon Orange et de la Filipuccia, et un lâcher de ballons. Et puis nous finirons avec une après-midi artistique avec un gala de danse, une comédie musicale et un défilé de mode.» ■ Manon PERELLI

Retrouvez l'intégralité du programme des 24 heures de la Solidarité sur www.association-la-marie-do.com

SPORTS

Raid Oxy'Jeunes : ça repart en juin

La 11e édition du raid réservé aux adolescents de 14 à 17 ans aura lieu du 2 au 4 juin 2017. Au cœur du Niolu, les jeunes sportifs devront se dépasser pour venir à bout de cette course exceptionnelle.

Faire découvrir la nature corse et les activités sportives qu'on peut y pratiquer aux adolescents. Tel est le but que s'est fixé le raid Oxy'Jeunes Aventure- A Sfida Natura depuis maintenant 11 ans. Organisé par la CTC dans le cadre de sa politique menée en faveur du sport et de la jeunesse, ce raid ouvert aux 14-17 ans est l'un des seuls réservé aux adolescents au niveau national. Une aventure inoubliable qui conduit chaque année de jeunes sportifs à se dépasser durant trois jours au travers un parcours jalonné d'épreuves de VTT, de course en montagne, de course d'orientation et de kayak. Pour cette 11ème édition, le raid Oxy'Jeunes aura lieu du 2 au 4 juin 2017. Si le parcours est tenu secret jusqu'au dernier moment, dans les grandes lignes on sait qu'il se déroulera dans la région du Niolu, entre Calacuccia, Casamaccioli, Lozzi et Albertacce et qu'il promet son lot de nouveautés. «*La course d'orientation qui habituellement était à pied se fera à vélo cette année. Une épreuve de VTT, avec parcours d'obstacles, trial, passage dans la boue, etc. a également été remise au programme. En termes de découverte du patrimoine, il y aura un passage par le musée préhistorique du Niolu et par un site préhistorique. Enfin, on remet également au programme une course de nuit*», dévoile Christophe Gianni, organisateur du raid. L'aventure se finira le di-

manche 4 juin par un trail d'une dizaine de kilomètres. Durant ces trois jours, les jeunes participants seront encadrés par une équipe technique d'une cinquantaine de personnes composée d'encadrants diplômés, d'une équipe médicale, ainsi que d'une équipe logistique chargée du ravitaillement, de la surveillance du bivouac et de la gestion du matériel. Tout pour assurer aux adolescents un accompagnement de qualité et un maximum de sécurité. Pour ce faire, si la course est entièrement gratuite pour les participants, la CTC consacre un budget annuel de 46 000 euros au raid. Et force est de constater que la formule de celui-ci fonctionne, puisque cette manifestation a déjà suscité un fort engouement lors des éditions précédentes, plusieurs équipes n'hésitant pas à venir du continent pour participer. «*Plus de 500 jeunes ont participé aux épreuves depuis la création du raid en 2007. Sur ces 500 jeunes, beaucoup ont fait de la pleine nature ou du sport leur métier. On les voit aussi participer à des trails, courses vélos ou courses montagne, donc il y a vraiment un prolongement après le raid*», souligne Christophe Gianni.

Les inscriptions, par équipe de trois, garçons, filles ou mixtes, sont gratuites et ouvertes jusqu'au 30 avril dans la limite de 35 équipes.

■ Manon PERELLI

Le dossier d'inscription est téléchargeable sur le site www.corse.fr/raidoxyjeunes



LINGUA CORSA

Nè parla Pasquale Ottavi

Professeur en langue et culture corse à l'Université de Corse, Pascal Ottavi est actuellement détaché auprès de la CTC en tant que chargé de mission auprès de Xavier Luciani, conseiller exécutif en charge, entre autres, de la langue corse. Son parcours lui a permis d'acquérir, en quarante ans, la connaissance du système éducatif et des problèmes qui s'y posent, en général et en termes d'enseignement de la langue.

Propos recueillis par Jacques PAOLI

« La langue possède encore une assise sociale relativement solide »

Comment est intervenue votre nomination au poste de chargé de mission à la CTC?

Assez simplement en fait. J'ai été sollicité par Xavier Luciani durant l'hiver 2016, peu après l'arrivée de la nouvelle majorité. Nous nous connaissons depuis très longtemps, pour avoir participé ensemble, dès 1985, à la première expérience officielle d'enseignement bilingue, dans le cadre du « corse intégré ». Je suis détaché de l'Université pour une durée de 18 mois pleins. Ma mission consiste en la mise en œuvre et le suivi du plan Lingua 2020, voté en janvier 2015. Ses objectifs principaux sont de permettre à tout un chacun d'apprendre le corse, offrir à chaque locuteur un maximum d'opportunités d'usage de la langue, créer les conditions de l'offre de services bilingues par les organismes publics et privés, veiller à la qualité de l'équipement de la langue et d'assurer le rayonnement de la langue, en Corse et à l'extérieur. Objectifs qui s'inscrivent dans la perspective de la coofficialité, votée à une large majorité en mai 2013.

Malgré l'opposition affirmée du gouvernement?

Le gouvernement actuel s'obstine dans une forme de déni (comme d'ailleurs le FN et les candidats de droite à la primaire), au mépris de grands textes internationaux, notamment la Convention de l'Unesco sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles, votée en 2005 et à laquelle la France adhère l'année suivante. Pour mémoire, un texte international une fois ratifié a force de loi sur un texte national. Ma mission s'inscrit donc, en attendant, dans un processus dit de coofficialisation, qui consiste à occuper stratégiquement tous les espaces disponibles pour la protection, l'usage et le développement de la langue, dans l'éducation en particulier et dans la société en général.

Quel bilan dressez-vous, d'un point de vue des locuteurs?

Forcément en demi-teinte, un peu comme si on avait dressé une bonne table et qu'on n'avait finalement réussi qu'à manger une partie du hors d'œuvre. Avoir une idée précise en France du nombre de ceux qui parlent une langue autre que le français constitue encore une question schismatique: la France est composée de citoyens français, dont la langue est le français [article 2 de la Constitution], point barre. L'Italie, par exemple, mène des enquêtes sur ce sujet tous les cinq ans. Sans complexe. Tant que l'on ne systématisera pas l'enquête approfondie, comme le font les Italiens ou encore les Basques des communautés autonomes, on ne pourra s'appuyer que sur des données empiriques très faiblement étayées. Ce que l'on sait à coup sûr, c'est qu'une forte majorité de la population, si elle a grandi dans l'île, comprend bien ou assez bien le corse tandis qu'une assez forte minorité est capable de s'exprimer à l'oral. Cela signifie que la langue possède encore une assise sociale relativement solide, sur laquelle vouloir construire un bilinguisme de masse ne relève pas de l'illusion. Mais il faut agir assez vite, car il existe une perte réelle de substance dans les jeunes générations, les 15-30 ans en particulier.

L'enseignement du corse est-il sur la bonne voie?

Il peut se voir de deux façons: soit le verre est à moitié vide, soit il est à moitié plein, pour reprendre un récent propos de Xavier Luciani auprès du préfet et du recteur. Si l'on compare la situation du corse vis-à-vis de l'ensemble des langues dites régionales, nous ne pouvons faire que des jaloux, particulièrement d'un point de vue quantitatif. D'un point de vue qualitatif, les choses s'évaluent différemment. La filiarisation du bilingue, dans le premier degré, crée mécaniquement un risque

de ségrégation ethnique dans les écoles, les chiffres ont tendance à le montrer, hélas; de plus, les résultats des évaluations concernant les compétences acquises en corse demeurent encore insuffisants. Quant au second degré, le corse subit de plein fouet la concurrence entre les disciplines, que la mise en œuvre de la réforme du collège aggravera en la déplaçant de la classe de 4^e à celle de 5^e. Enfin, on cherchera en vain une cohésion de la politique de l'État lorsque, dans le premier degré, on met en place un grand plan de formation devant permettre de former 700 enseignants en cinq ans (la moitié de ceux exerçant dans l'académie) alors que dans le second degré on ne fait... rien. Pour mémoire, le bilingue dans l'école publique, ce sont actuellement plus de 35% des élèves dans le premier degré, 15% en collège et... moins de 1% en lycée.

La production littéraire semble bien se porter

En effet, soutenue qu'elle est depuis des décennies par la CTC, de nouveaux auteurs émergent, qui ont du talent. Quelle est, par contre, la réception des œuvres par le public, sachant que, primo, la majeure partie des Corses sont analphabètes dans leur langue, secundo, la compétence de lecteur d'ouvrages littéraires, y compris en français, constitue un savoir-faire spécifique dont la construction demande des années et qui n'est pas automatiquement transférable d'une langue à l'autre? Cette production souffre également d'un manque criant de valorisation sur place et de traduction vers des maisons d'édition françaises ou étrangères, alors qu'une demande extérieure existe en fait.

Quid de la formation?

Elle constitue un chantier immense. Du côté de l'Éducation Nationale, elle existe après avoir très durement végété durant la présidence Sarkozy, et le grand plan de formation dont j'ai parlé suscite évidemment de grands espoirs. Du côté de la société, tant pour les administrations d'État, territoriales, que pour les entreprises privées, tout demeure à faire alors que la demande se révèle forte. Des organismes tels que le CNFPT ont conventionné avec la CTC mais, pour ce qui concerne cette dernière, nous avons à faire un gros travail en amont pour construire une véritable ingénierie de la formation qui permette de dépasser la simple logique de guichet actuelle, qui a néanmoins le mérite d'exister.

Quels sont les chantiers envisagés?

Le grand chantier demeure bien entendu la coofficialité. Mais le processus de coofficialisation reste l'axe stratégique principal. Nous avons un plan à honorer, des objectifs auxquels répondre. Les priorités sont actuellement l'équipement de la langue, la massification du bilinguisme au primaire, son extension dans le secondaire, la massification de la formation des adultes – la CTC se doit d'être exemplaire pour ses personnels, en la matière – la généralisation de la signalétique bilingue à l'Assemblée, dans l'espace social, et l'encouragement des institutions et des entreprises à utiliser la langue dans toutes les circonstances de la vie sociale.

Que signifie pour vous « une sucetà bislingua »?

Une société où chacun dispose du libre choix de l'une ou l'autre langue. Où tout est fait pour que socialement, les institutions, les entreprises donnent des réponses tangibles à tout un chacun en termes d'obligations de service linguistique, de façon paritaire, sans distinction ni discrimination eu égard à l'origine, au statut social, au sexe des personnes qui les sollicitent. Où le conflit linguistique s'est apaisé. Une société bienveillante à l'égard de la pluralité linguistique et culturelle. ■

REPÈRES

Le parcours de Pascal Ottavi peut être qualifié de « nomade » : d'abord instituteur, très rapidement maître bilingue puis conseiller pédagogique, professeur certifié en langue et culture corses, coordonnateur académique auprès de l'inspecteur pédagogique de langue corse, formateur à l'IUFM et enfin universitaire. Ses compétences l'ont amené à s'intéresser à la fois aux problèmes des relations entre langue et société et à la question spécifique de l'éducation, sur un plan général et sous l'aspect du bi-plurilinguisme. ■



L'ÎLE-ROUSSE

Les parkings de la **discorde**

Photofélicité Ppaese

Time is money, aurait dit, non pas Donald Trump mais Benjamin Franklin. Les Île-Roussiens le vérifient avec l'instauration des parkings payants à l'année. Un sujet qui alimente conversations et polémiques locales -presque- aussi sûrement que les élections américaines.

A L'île Rousse, les barrières des parkings de la place Paoli et de la poste se lèvent et se baissent inexorablement. Les usagers, contraints de se présenter aux guichets, compter leur monnaie et récupérer leur ticket, se hâtent de faire leurs courses. Aujourd'hui, le temps c'est de l'argent même en hiver ! Gratuits hors période estivale il y a peu encore, ces lieux de stationnement sont désormais payants. Ceux qui attendaient le 1^{er} novembre, date à laquelle les barrières auraient dû être retirées, se sentent lésés. La décision est intervenue rapidement. Trop selon certains. Le maire, Jean-Joseph Allegrini-Simonetti, la justifie par le fait que les parkings, désormais gérés par un service public industriel et commercial (Spic) doivent donc s'autofinancer : « C'est une décision prise à regret. Voilà 14 ans que les parkings sont payants durant 7 mois et que nous les laissons gratuitement à disposition des usagers le reste de l'année. Cependant, l'année dernière l'Etat nous a mis en demeure de créer ce Spic et à présent le personnel affecté aux parkings est géré par cette structure et non plus par la mairie. Précédemment, les recettes rentraient dans le budget général de la mairie mais aujourd'hui l'Etat nous oblige à ce que ce Spic ait une autonomie financière. C'est une sorte d'entreprise, soumise à l'impôt, elle a des charges, et avec ce système, on ne pouvait malheureusement plus continuer à faire comme par le passé. » Selon lui, de plus, la nouvelle recette des parkings devrait permettre de pérenniser deux emplois à l'année.

C'est le 26 octobre dernier qu'une majorité municipale divisée sur le sujet a voté cette mesure in extremis par 12 voix contre 11. Dans le camp du contre, la conseillère départementale Antoinette Salducci, membre de la majorité municipale, estime que la décision est prise trop hâtivement, sans en avoir informé la population. Elle s'offusque également du prétexte de la création de deux emplois pour faire passer une mesure qui affectera usagers et commerçants. Malgré les remous, le texte est appliqué la semaine suivante.

Dans la foulée, l'association des commerçants et artisans de L'île-Rousse monte à la charge. Selon elle, cette nouvelle tarification à l'année aura pour effet de vider le centre-ville. « Les gens des villages alentour ne vont pas payer pour rester deux ou trois heures en ville. Ils vont consommer leur heure gratuite pour faire leurs achats au plus vite et partir » dit un de ses membres. Les premières réunions entre commerçants et artisans ont fait des émules, au point de voir se créer le collectif *Per una città viva*. Il se veut apolitique et ne représente plus seulement les commerçants mais tous les usagers. Une pétition a été lancée et a déjà recueilli plus de 2000 signatures.

Si le bras de fer entre le collectif et la municipalité ne fait que commencer, le débat, lui, a pris place dans les lieux publics de la commune. Sauf à vivre cloîtré chez soi, impossible d'y échapper. C'est devant les guichets automatiques de ces parkings que les échanges sont les plus animés : « C'est une honte ! L'hiver, il ne reste que les Île-Roussiens et on nous fait encore payer. Je travaille à côté du parking de la poste et pour moi cela fait 15€ par jour en plus » s'indigne un usager soutenu dans ses propos par une dame : « On doit maintenant se dépêcher de faire nos achats, et on part plus vite. Ici, on utilise beaucoup ce parking, il est pratique, mais maintenant on va devoir faire attention. » Au milieu de ce forum improvisé, certains découvrent cette mesure : « Je viens de l'apprendre, ça me choque, c'est une nouvelle taxe pour nous, un nouvel effort financier que nous devons faire, c'est déplorable » lance une jeune femme. Quelques mètres plus loin, sur la place Paoli, un autre automobiliste se veut plus mesuré : « Je viens du continent, chez moi on a l'habitude de payer et d'un côté ça permet d'être sûr de trouver une place libre, ça évite les voitures tampon qui stationnent à longueur de journée pour garder la place. Je pense que ça peut au contraire dynamiser le commerce ». Au vu des avis divergents, la controverse des parkings a encore quelques beaux jours devant elle. ■
Pierre PASQUALINI

À chacun son syndic

Tout immeuble d'habitation se doit d'être administré par un syndic de copropriété désigné par un vote en assemblée générale. Professionnel ou bénévole, il n'est pas toujours si simple de choisir.

On vous aide à trancher en toute connaissance de cause.

L'assemblée des copropriétaires d'un immeuble d'habitation doit se réunir tous les trois ans pour désigner son syndic de copropriété ou renouveler son mandat après l'étude de plusieurs projets. Une décision d'importance puisque cet organe est chargé d'assurer toute la gestion administrative de l'immeuble.

L'EXPERTISE DES PROS

On dénombre quelque 700 000 copropriétés en France dont plus de la moitié comprend moins de cinquante logements. Or, ces immeubles sont la plupart du temps gérés par des syndics professionnels. Ils doivent alors détenir une assurance de responsabilité civile adéquate, présenter une garantie financière en cas de faillite et être titulaire d'une carte professionnelle.

S'il existe pléthore d'administrateurs de biens, les sources d'insatisfaction de leurs clients sont presque tout aussi nombreuses: honoraires trop coûteux au regard des services rendus, factures des charges à la hausse en raison d'intervenants tels que les plombiers et électriciens choisis à la va-vite, manque de réactivité en cas de problème, etc.

C'est pourquoi il est essentiel de prendre certains éléments en compte au moment de choisir une société de gestion. L'avantage des grands cabinets du type Foncia, Nexity, Citya ou Immo de France, réside ainsi dans l'importance de leurs moyens matériels et humains. Néanmoins, ces entreprises peuvent négliger les petites copropriétés jugées peu rentables. À l'inverse, un cabinet modeste n'est pas de taille à gérer un immeuble de plus d'une trentaine de logements mais pourra donner son maximum pour satisfaire une dizaine de copropriétaires. Attention aussi au profil du gestionnaire: un bâtiment des années 1970 avec VMC, chaufferies et ascenseurs requiert une certaine expertise technique, tandis qu'un immeuble récent implique des compétences juridiques pour faire jouer la garantie décennale en cas de souci. Il s'agit donc d'interroger le candidat sur les spécificités de l'immeuble pour évaluer sa capacité à l'administrer.

RÉDUIRE LES COÛTS

Alors que les sociétés de gestion proposent le plus souvent des tarifs forfaitaires compris entre 2 000 et 5 000 € par an pour les copropriétés de moins de vingt logements, la tentation est forte de réduire

la facture grâce à un syndic non professionnel.

N'importe lequel des copropriétaires peut en effet être élu pour gérer le bâtiment. Dans ce cas, il remplit les mêmes missions qu'un pro mais à titre bénévole. Pour exercer son mandat, il doit alors ouvrir un compte bancaire au nom du syndicat des copropriétaires et s'assurer lui-même pour couvrir sa propre responsabilité.

Cette gestion n'est toutefois pas entièrement gratuite. Outre les frais de fonctionnement incontournables, ce syndic bénévole peut percevoir une indemnisation forfaitaire pour le temps consacré à ses tâches. De même, pour pallier son défaut d'expertise, il devra sans doute faire appel à des professionnels (avocat, comptable, architecte), faisant par là même grimper l'addition.

Avant d'élire la première bonne âme volontaire, il convient également de s'assurer qu'elle a les qualités requises pour cette mission. Il faut ainsi être disponible, motivé, à l'écoute des autres copropriétaires et prêt à potasser une documentation indigeste.

Sur ce dernier point, des structures comme l'Association des responsables de copropriétés (ARC) peuvent d'ailleurs vous aider.

En pratique, mieux vaut donc réserver cette alternative à des petits bâtiments de moins d'une dizaine de logements et pas trop anciens de façon à ne pas avoir à mener des opérations de travaux à la gestion trop complexe.

UN SYNDIC DÉMATÉRIALISÉ

Afin de diminuer les coûts de gestion tout en offrant un service professionnel, une nouvelle offre en ligne est en train d'émerger avec des sites comme Syndic-one.com, géré par le groupe Sergic, Lebonsyndic.com basé à Marseille ou encore Clicsyndic.fr.

Ces plateformes affichent la même carte professionnelle que les enseignes physiques mais à un tarif réduit. Comptez entre 95 et 108 € par an avec un syndic en ligne, contre une moyenne de 150 € pour une formule classique.

À ce tarif, le conseil syndical (composé de copropriétaires élus) doit en revanche s'impliquer plus activement dans la gestion quotidienne de la copropriété, tandis que le syndic se charge de la partie administrative, juridique, financière et comptable.

Une solution plus adaptée à des immeubles de moins d'une quinzaine de logements. ■ Julie POLIZZI

Une nouvelle action pour les patients victimes de produits de santé



Après la consommation, c'est au tour du secteur de la santé de voir arriver la procédure judiciaire de l'action de groupe.

Spécificités, avantages, inconvénients et fonctionnement, on vous dit tout sur ce recours qui crée de nouveaux droits pour les patients.

Vaccin H1N1, prothèses mammaires PIP, Médiator, Dépakine, à chaque nouveau scandale lié à la santé publique des centaines, voire des milliers de victimes sont à déplorer. Pour leurs familles et elles, c'est alors une lutte judiciaire lente et pénible qui s'ensuit. Un combat que chaque patient devait jusqu'à présent mener en personne pour obtenir réparation de son préjudice. Face à la multiplication des contentieux et au nombre important de victimes potentielles, le gouvernement a donc décidé de créer une procédure collective en faveur des demandeurs.

UN CADRE STRICT

C'est la loi du 26 janvier 2016 qui a introduit l'action de groupe santé dont les conditions de mise en œuvre ont été précisées récemment par un décret publié le 27 septembre.

À l'instar du recours collectif applicable depuis deux ans aux litiges relevant de la consommation, cette procédure est soumise à un encadrement très précis. Dans les deux cas, ce sont ainsi les associations d'usagers agréées qui peuvent initier l'action de groupe. Mais tandis que seules quinze structures ont ce pouvoir dans le domaine de la consommation, pas moins de 486 associations d'usagers du système de santé peuvent ici agir!

L'action de groupe peut être déclenchée dès lors qu'au moins deux personnes présentent des dommages corporels similaires résultant de la même cause. Ils peuvent être dus au manquement d'un producteur ou d'un fournisseur de produit de santé du type médicaments, contraceptifs, produits d'entretien de lentilles et autres cosmétiques ou à la défaillance d'un prestataire utilisant l'un de ces produits. Et l'Institut national de la consommation de citer en exemple «un radiothérapeute qui, par une fausse manipulation de ses appareils, diffuse auprès de patients une dose d'irradiation supérieure à celle prescrite».

Précisons par ailleurs que cette procédure peut concerner des faits antérieurs à l'entrée en vigueur de la loi, du moment que l'action en justice n'est pas prescrite. Cette rétroactivité a d'ailleurs été fortement critiquée par les professionnels. Et on les comprend au vu des enjeux! Certaines victimes du Médiator n'ayant pas encore obtenu réparation pourraient notamment enclencher une telle action.

DU JUGEMENT À LA NÉGOCIATION

Si ce nouveau recours a le mérite de permettre de mutualiser les procédures des victimes et les frais de contentieux par le biais d'associations d'usagers, il faudra toutefois faire preuve de patience. Entre les éventuels appels des défendeurs et la réalisation d'expertises médicales plus ou moins longues en fonction du nombre de cas individuels présentés, comptez entre cinq et sept ans pour obtenir un jugement en responsabilité. Mais la ténacité de quelques-uns pourra servir à beaucoup puisqu'en cas de victoire, les autres victimes potentielles ayant subi le même dommage disposeront d'un délai (jusqu'à cinq ans) fixé par le juge pour adhérer au groupe et obtenir réparation.

Une fois la responsabilité des professionnels reconnue, encore faut-il obtenir un dédommagement pour le préjudice subi. Et en la matière, cette procédure est plutôt originale. Sous réserve d'accord des parties, le juge peut en effet choisir de faire appel à un médiateur éventuellement secondé par une commission de médiation. Cette dernière serait entre autres composée d'experts judiciaires et de santé et d'un représentant des organismes de sécurité sociale. La mission de cette médiation: rédiger une convention réglant les conditions de l'indemnisation des dommages faisant l'objet de l'action de groupe. Au juge ensuite d'homologuer le tout.

SANOFI, PREMIER VISÉ

L'action de groupe santé était attendue depuis longtemps par les associations d'usagers qui n'ont donc pas tardé à s'en saisir. Sanofi pourrait d'ailleurs être le premier à en faire l'objet.

L'Association d'aide aux parents souffrant du syndrome de l'anticonvulsivant (Apesac) a en effet annoncé son intention d'initier une action de groupe contre le laboratoire ayant commercialisé la Dépakine. Cet anti-épileptique prescrit à des milliers de femmes enceintes est accusé d'avoir provoqué des malformations chez les nouveau-nés.

Or, si l'association représente une quinzaine de victimes, ce sont quelque 15 000 patients qui pourraient bénéficier de la décision de justice. ■ Julie POLIZZI

3,2 M € contre 7,5 M € précédemment.

Les chiffres de la semaine

Le 14 novembre l'Assemblée nationale a adopté l'amendement revoyant à la baisse la contribution de la Corse au redressement des finances publiques, jusqu'alors plus élevée que celle des autres régions.

30 de crédits versés au titre de la continuité territoriale et non consommés en 2016 pourront être redéployés vers d'autres opérations ou investissements de développement en Corse, notamment en faveur des territoires de montagne.

Les chiffres de la semaine

452 tonnes de déchets recyclables triés dans le Cap Corse entre le 1er janvier et le 30 septembre 2016, contre 237 tonnes pour la même période en 2015, soit une hausse de 90,72%, tandis que le tonnage des déchets ménagers a décliné de 11,66%.

Les chiffres de la semaine

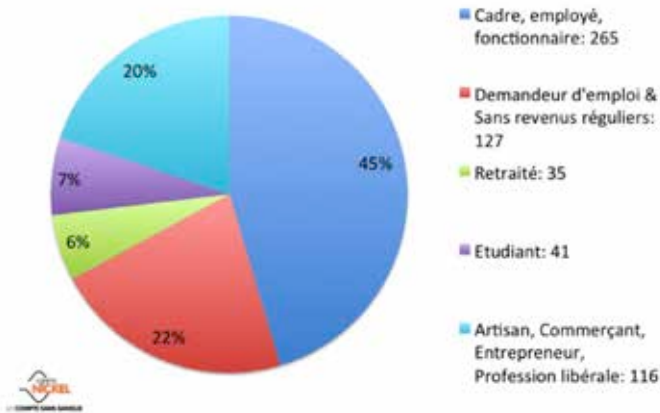
ISULA SURELLA **Pauvres gosses**

Un pays d'enfants-rois, l'Italie ? Pas à en croire le 7e atlas de l'enfance exposés à la pauvreté et l'exclusion, établi par l'organisation non gouvernementale internationale Save the children. Présenté le 16 novembre, ce rapport indique qu'un mineur italien sur 3, soit 3,5 millions de d'enfants et d'adolescents, est actuellement concerné par la pauvreté et l'exclusion. Dans 4 familles sur 10, les enfants souffrent de froid en hiver, le logement familial n'étant, faute de moyens, pas suffisamment chauffé ou isolé, une proportion bien plus importante que la moyenne européenne [39% contre 24,7%] tandis qu'un enfant sur 10 vit dans des locaux où la luminosité est insuffisante. Ils sont 13% à ne pas disposer d'un espace adéquat pour faire leurs devoirs, faire du sport en dehors de l'école et 10% à ne pas pouvoir participer à des excursions scolaires pour lesquelles une participation est demandée aux familles. S'agissant de la Sardaigne, un enfant sur 3 y est considéré comme en situation de risque, 20% n'ont pas d'espace adapté pour étudier ou faire leur devoirs, pas plus qu'ils ne peuvent accéder à des excursions ou à d'autres événements scolaires nécessitant une quote-part de la part de leurs parents. Selon les dernières données Eurostat sur les dépenses sociales en Europe, qui remontent à 2013, la part consacrée à l'enfance est, en Italie, plus de deux fois inférieure à la moyenne européenne: 4,1% contre 8,5%. ■

Sources : SardiniaPost, La Repubblica, Sardegna Oggi.

IL FALLAIT LE DIRE **L'IMAGE DE LA SEMAINE**

Répartition par CSP des clients Compte Nickel en Corse



Qui utilise le Compte Nickel, service de tenue de compte sans banque ouvert à tous chez les buralistes?

HAUT

Cette année, l'académie de Corse participait pour la première fois au Prix Goncourt des lycéens. Et pour la première fois, un lycéen de Corse, Dominique Bevilacqua, élève de la classe de seconde 5 du lycée Fesch, a été élu délégué régional pour la délibération nationale du 17 novembre à Rennes, afin de défendre les romans de la région Sud (Aix-Marseille, Corse, Montpellier, Nice, Toulouse).

BAS

En 2015, 1247 situations de pauvreté ont été constatées sur l'ensemble de l'île par les 182 bénévoles du Secours Catholique, qui organise le 20 novembre une journée de collecte et d'appel au bénévolat. Leur constat : en Corse, un peu plus de la moitié des personnes en difficulté sont des hommes seuls, 22% des femmes seules et 5% des couples sans enfants. La part des familles avec enfants avoisine 22%, dont la moitié est monoparentale. Les chômeurs (indemnisés ou pas), les personnes inaptes au travail pour raison de santé, les retraités et les sans-emploi constituent les deux tiers des accueillis. Mais un tiers est constitué de travailleurs en CDI ou CDD, de personnes ayant un travail saisonnier ou partiel et surtout d'intérimaires. Preuve, s'il en était besoin, qu'on peut se retrouver sous le seuil de la pauvreté même en travaillant.

« C'est à la Corse de décider ce qui est le mieux pour elle » a déclaré Nathalie Kosciusko-Morizet qui, à la différence des autres candidats à la primaire de la droite et du centre n'a pas jugé utile de faire le déplacement en Corse et s'est bornée à accorder une interview à Corse Matin, le 16 novembre. Au moins n'aura-t-elle pas alourdi son bilan-carbone. C'est bien. Un effort de plus et elle épargnait à sa conscience le poids de quelques arbres abattus à seule fin de coucher sur papier quelques platitudes téléphonées.

« Je n'aurai pas imaginé faire cette campagne sans venir en Corse » a indiqué à France 3 François Fillon, candidat à la primaire de la droite et du centre, qui le 13 novembre rendait visite à son soutien Camille de Rocca-Serra. Pour l'imagination au pouvoir, il faudra donc repasser...



MÉDIAS

Télé Paese fête ses dix ans et rêve d'expansion

Dix ans que Télé Paese anime et informe la Balagne.

Dix ans, c'est l'âge où l'on gagne en maturité, tout en gardant un fond d'insouciance. Le bel âge. Cette chaîne, c'est d'abord l'histoire d'une utopie, voire d'une folie et... d'une oursinade.

«L'histoire a commencé au début des années 2000. À cette époque, en tant que président de Radio Balagne, j'organisais une oursinade pour récolter des fonds et relancer cette station qui connaissait quelques difficultés financières. Ce rendez-vous annuel a connu un immense succès dans la microrégion mais aucun média régional ne venait couvrir cet événement qui, à mes yeux, le méritait. C'est donc au détour d'une conversation que l'idée m'est venue de créer une télévision qui irait là où les autres ne vont pas. C'est à ce moment-là qu'est née, dans mon esprit, Télé Paese» explique Franco Farsetti, son président. L'idée trouvée, il fallait la faire vivre et c'est à la suite d'heureuses rencontres avec des responsables du conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA) que la Balagne a découvert sa nouvelle chaîne, le 3 novembre 2006 à 18h exactement. «Pour l'ouverture, on avait fait un direct dans nos locaux de l'époque. On avait prévenu les gens de la création de la chaîne, mais personne n'y croyait. Et ce jour-là tout le monde nous a vu prendre l'antenne. Ils n'en revenaient pas, le public appelait pour savoir si c'était vraiment du direct... On a fait un sacré gros coup ce jour-là» se souvient le président.

En dix ans, Télé Paese a aussi vu passer du monde dans ses locaux et revendique fièrement son esprit «chaîne de formation». Parmi tous les présentateurs et journalistes qui en sont issus, deux font aujourd'hui les beaux jours de Via Stella. Le premier est Dominique Moret: «Cette époque est un moment particulier pour

moi. Je débutais et travaillais sur Radio Balagne, puis progressivement je suis passé à la télévision. Cela représente vraiment le début de ma carrière. Avec le recul, je me dis que c'était vraiment un projet surprenant voire fou. Ça fait 6 ans maintenant que j'ai quitté Télé Paese mais je suis heureux de voir qu'elle continue à se développer. Elle a encore de belles possibilités et une marge de progression importante. Je lui souhaite un joyeux anniversaire et une longue vie.» Le deuxième est Olivier Castel. Issu du premier diplôme universitaire de journalisme bilingue corse-français à Corti, il a effectué son alternance à Télé Paese durant les deux années du diplôme: «Ma première longue expérience au sein d'une télé. Une période importante. D'une part parce que c'était mon media de formation mais aussi car c'était ma première expérience sur le terrain, au contact des gens, de leur quotidien. Une télévision locale, c'est une idée qui m'enthousiasmait. C'est une chaîne à échelle humaine, on s'exerce, on se teste, on tente des choses et puis on touche à tout, du montage à la présentation de journaux en passant par la prise en main de la caméra. J'en garde de bons souvenirs. Felice anniversariu Télé Paese!»

En dix ans d'existence, Télé Paese a réussi l'incroyable pari d'apporter une actualité locale en Balagne et de mettre en lumière les acteurs de terrain. Aujourd'hui, elle veut s'adresser à l'ensemble de la Corse, toujours avec ce même concept de ne pas faire comme les autres. «Notre ouverture progressive se fait pour deux raisons. La première est que la chaîne, passée entre-temps du statut d'association à celui de société coopérative d'intérêt collectif, a désormais besoin de conquérir de nouveaux marchés. La seconde est que ce concept plaît en Balagne et on souhaite le reproduire dans d'autres microrégions et aller à la rencontres d'autres acteurs associatifs et culturels qui, eux aussi, méritent que nous parlions d'eux», dit Franco Farsetti avant de rajouter «Aujourd'hui nous sommes visibles sur toute la Corse par le biais des box Orange et SFR, nous sommes aussi sur Numéricâble à Bastia et d'ici peu, nous allons passer en commission devant le CSA pour diffuser en TNT sur le Cortenais. Nous avons bon espoir de concrétiser ça.» Télé Paese fête ses 10 ans en Balagne et est en train de naître sur le plan régional. Toujours avec la même envie de faire une télévision différente, une télévision à échelle humaine. ■ Pierre PASQUALINI

Dumè Moret



Olivier Castel





LES RENDEZ-VOUS DE JACQUES FUSINA...

LIVRES, MUSIQUE, ARTS & SPECTACLES, CINÉMA

Notre part de romanité



Magyd Cherfi,
Ma part de Gaulois,
Actes Sud [2016]



Bernard Cerquiglini,
*Enrichissez-vous :
parlez francophone !*
Larousse [2016]

Il y a quelques jours paraissait chez Actes Sud un récit intitulé *Ma part de Gaulois* : l'auteur, un Beur des quartiers nord de Toulouse, Magyd Cherfi, par ailleurs sympathique et disert dans ses apparitions médiatiques, y raconte avec verve et humour sa préparation et son succès au baccalauréat considéré comme un graal auquel n'accèdent généralement pas les autres jeunes de sa cité. À la lecture de ce parcours semé d'embûches, véritable épopée moderne, le lecteur découvre par le menu cette réalité familiale et sociale des « quartiers » comme on les nomme d'ordinaire et se prend à suivre avec intérêt les aventures et mésaventures du héros, pris souvent en tenaille entre les exigences maternelles et les habitudes sauvageonnes d'une rue bien peu sensible aux exploits du bon élève déviant, éducateur à ses heures de jeunes démunis et de quelques camarades passionnés de théâtre. Car la langue est bien dans ce livre l'élément central, utile et admiré, de celui qui possède sa lecture et son écriture au service des besoins de tous, mais aussi blason dont l'obtention finale du baccalauréat semble devenue alors une sorte d'épiphanie. Et l'on comprend mieux le titre choisi par le héros, écartelé sans cesse entre sa volonté légitime de réussite familiale et les réalités violentes, souvent désespérantes, des jeunes de la cité qui non seulement ne comprennent pas ce goût de l'étude mais le vivent comme une grave trahison culturelle et sociale.

C'est en réfléchissant à cette question qui pourrait interpellé quiconque dans chaque région, que je suis tombé sur le dernier ouvrage de Bernard Cerquiglini publié chez Larousse *Enrichissez-vous : parlez francophone !* dont l'injonction malicieuse du titre semble faire écho au précédent. Je connais bien l'auteur depuis plus de trente ans et sais bien combien ce linguiste, qui fut entre autres fonctions Recteur de l'Agence de la francophonie et délégué général aux langues de France, est un fervent militant de la diversité linguistique. Il propose ici une sorte de dictionnaire ou plutôt un trésor d'expressions savoureuses venues de différents pays, proches ou lointains, de tous les continents ou des îles : une quantité impressionnante de vocables dont certains sont déjà admis officiellement, d'autres le postuleront peut-être. L'essentiel est bien qu'ils existent, qu'ils disent aussi et parfois mieux que ce dont nous usons pourtant, situations que l'auteur éclaire pertinemment et nous incite donc à les pratiquer sans crainte : l'inventivité des peuples a toujours été remarquable qu'il ne s'agit pas de brider mais plutôt d'encourager. Je m'entretenais récemment avec Bernard Cerquiglini, autour d'un café sur la place Saint-Nicolas, de la vivacité des nombreuses créations langagières, créations hybrides que nous observons partout, y compris chez nous en Corse, et il m'écoutait avec la gourmandise du chercheur. Car c'est bien vers la diversité des langues, les comparaisons, les échanges, les traductions et les études que l'on doit s'orienter dès le plus jeune âge, et préférer un plurilinguisme intelligent à tous les monolinguisms forcément sclérosants. Notre part de romanité nous y invite naturellement, en Méditerranée sans doute et bien au-delà. ■

PHIL GUISEPPI

Riffs et sanglots longs

Guitariste, chanteur, compositeur et auteur, Phil Guiseppi a mené sa vie en appliquant au pied de la lettre un vers de Paul Verlaine : *De la musique avant toute chose...*

Il semblait donc inéluctable qu'il en vienne un jour à faire dialoguer riffs de guitare et sanglots longs des violons.

C'est chose faite avec *Parce que c'est Verlaine, Rimbaud et les autres...* projet où les vers des poètes s'accordent à ses mélodies blues et pop-rock.

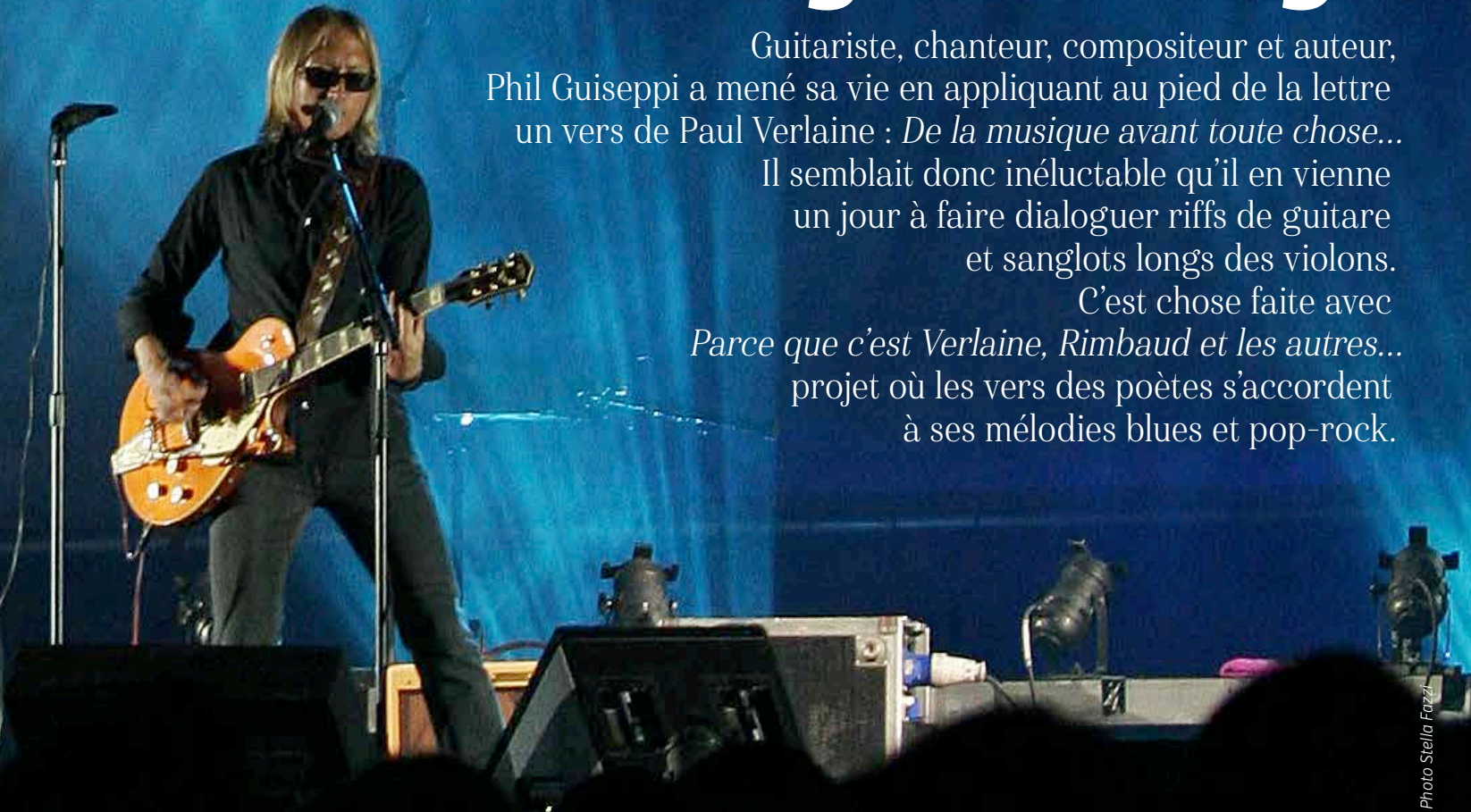


Photo Stella Fazzal

Il est venu sans son chapeau melon. Mais les lunettes noires dont il se sépare rarement, notamment en concert, sont du voyage. S'il les ôte spontanément face à un interlocuteur, par courtoisie, elles font partie, non de son look, mais plutôt de son identité. Au même titre que la blondeur lisse, la silhouette d'éternel adolescent, l'attitude un rien flegmatique, un brin distancée. Et ce truc indicible qui fait que même en tenue on ne peut plus passe-partout, Phil Guiseppi est un personnage singulier. En ville comme sur scène.

Au commencement, il y a la sphère rock insulaire de la fin des années 1970, bouillonnante. « Il y avait de très fortes personnalités. Les groupes, comme par exemple Cardiac Vinyl ou Exit, se produisaient dans des salles, des bars pour jouer leurs propres compositions, en français comme en anglais ». Quoiqu'encore très jeune, Phil Guiseppi ne se contente pas d'un rôle de simple observateur. Après quelques cours de guitare classique « parce qu'il n'y avait que ça pour se former », il a poursuivi son apprentissage de la six cordes de manière autodidacte. « En sortant du collège Giraud, à Bastia, je m'arrêtais à la vitrine du magasin Sonotech où il y avait une Gibson devant laquelle je restais bloqué... Elle en a fait rêver plus d'un, celle-là ! » Il ignore alors qu'il parviendra un jour à s'en offrir une. « Trois, même, que j'ai toutes revendues et qui continuent leur vie. Je suis un fou de matériel, admet-il volontiers. J'ai une dizaine de guitares, et celle qui a ma prédilection est la Fender Telecaster. Cela dit, la recherche du son est dans les doigts, pas dans l'instrument ». En 1977 est organisé « le premier festival de rock en Corse, plaine de Peri, en 1977. J'étais tout même, un ado. Il y avait une dizaine de formations, dont la mienne... » Dès lors, il va évoluer dans divers groupes, souvent créés sous son impulsion, en tant que lead guitar et compositeur, donner de nombreux concerts, se produisant notamment en 1979 au tremplin du Golf-Drouot, temple parisien du rock où se sont entre autres succédé les Stones, Bowie, Téléphone ou Starshooter et qui fermera ses portes en 1981 pour faire place à un Mac Do.

Au fil des années, Phil Guiseppi thésaurise les expériences, entre la Corse, Paris et





Photo Phil Guiseppi

l'Italie; entre scènes et studios; du circuit des clubs, où il se produit en formule trio ou en solo, interprétant aussi bien des œuvres personnelles que des reprises blues et rock, aux collaborations sur des albums ou des films publicitaires. Carrière discrète, peut-être, mais pour ce perfectionniste «*ce qui compte, c'est rechercher la qualité, pas le buzz. Pour moi, rien n'est jamais assez carré.*» En 2010, il se dote de son propre studio, chez lui, à Saint-Florent. «*C'est aussi mon atelier, mon bureau. C'est là que je m'isole, que je produis. Je suis à la fois au four et au moulin. Pour les enregistrements en studio, je fais tout. J'en suis même venu à réaliser mes clips, à la fois devant et derrière la caméra. C'est un peu la folie... mais c'est passionnant !*» Autarcique, en somme? Pas exactement. «*Si j'ai la maîtrise artistique de mon projet, j'ai toujours la notion de groupe, d'aventure collective, de mon adolescence. C'est pas du tout Johnny et les requins de studio derrière ! Sur scène, j'ai besoin de complicité.*»

En 2012, il entreprend de donner une nouvelle dimension à ce vers de Paul Verlaine qu'il a érigé en ligne de vie: «*De la musique avant toute chose*»... C'est le début du projet *Parce que c'est Verlaine*. Il relit ses classiques, s'immerge l'univers du poète, sa vie mouvementée qui, à bien y regarder, offre bien des points communs avec celles «*des bluesmen et rock stars, qui ont bercé mon adolescence, enrichi ma culture musicale et influencé l'artiste que je suis*». Et il compose afin de donner à découvrir ou redécouvrir des textes du poète maudit sur des musiques pop-rock et blues. «*Comme d'autres l'ont fait avant moi, j'ai mis ces poèmes en musique avec ma propre sensibilité, mon propre style*». À commencer par la célèbre *Chanson d'automne*. «*J'adore composer à partir des textes des autres, alors qu'étrangement, pour mes propres chansons, je vais être incapable*

d'écrire si je n'ai pas déjà ma musique. Je compose directement à la guitare. Il m'est arrivé une ou deux fois d'utiliser le piano, mais dès que tu fais un accord, tu as toute suite le sentiment que c'est beau. Alors qu'avec la guitare, c'est plus restreint, on se sent un peu à poil, et ça oblige à se monter plus créatif». Suivront *Art poétique*, *Marine*, *A poor young shepherd*.

À l'été 2014, il teste ces créations sur scène avec une formation trio (basse, batterie et guitare/chant) pour trois concerts en Corse dont une première partie d'I Muvrini. Puis, inévitablement, Arthur Rimbaud s'est invité, et à sa suite Charles Baudelaire et Guillaume Apollinaire. Et l'intitulé de son projet devient *Parce que c'est Verlaine, Rimbaud et les Autres...* avec un répertoire auquel il a adjoint des textes personnels, et qu'il présente lors de trois concerts*, à Calvi, Ajaccio et Bastia, en compagnie de Damien Tristani (basse, chœur) Bruno Sebald (guitare acoustique, chœur) et Philippe Campana (batterie). «*L'objectif est de pouvoir organiser d'autres concerts, en ajoutant régulièrement de nouveaux morceaux*».

Entre-temps, il a consacré une chanson et un clip (tourné entre la Corse et Londres) à Pasquale Paoli, *Liberté*. En français, donc. Histoire de démontrer qu'on peut être inconditionnel du rock d'expression française et pour autant attaché à rendre hommage au Babbu, l'essentiel étant pour cela, non de tenter de se couler dans un moule, mais de faire ce que l'on sait faire au mieux. Parce qu'il est comme ça, Phil Guiseppi... ■ Elisabeth MILLELIRI

* le 18 novembre à Calvi, Hôtel La Balagne; le 25 novembre à Ajaccio, Espace Diamant; le 1er décembre à Bastia, Espace culturel Alb'Oru.

**AGiR
PLUS**

**L'HIVER APPROCHE, PENSEZ À RÉNOVER
VOTRE LOGEMENT**

**PASSEZ AU CHAUFFAGE BOIS ET
PROFITEZ D'UNE AIDE DE **600€****

Retrouvez les modalités de l'offre sur **corse-energia.fr**



L'énergie est notre avenir, économisons-la !
L'energia hè un nostru avvene, tenimula à contu.

ENQUÊTE DÉPLACEMENTS INCHIESTA SPIAZZAMENTI

CORSE
Octobre 2016 - Avril 2017

Connaître vos déplacements
aujourd'hui pour **améliorer**
votre mobilité demain

**EXPRIMEZ
VOUS**



Inseme, custruimu a mubilità di dumane
Près de 10 000 personnes interrogées en Corse



Par téléphone



Bord de route

Questionnaire anonyme et confidentiel
Pour en savoir plus : www.auc.corsica